

EUROPEAN CUP VETERANS

24 & 25 FEVRIER 2024, RIGA (Lettonie)

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Tout athlète souhaitant participer à l'EUROPEAN CUP VETERANS:

- 🔗 être licencié(e) pour la saison 2023/2024
- 🔗 être inscrit(e) via l'extranet fédéral **avant le 1 février 2024** par votre club, ligue, comité ou responsable ETR
- 🔗 avoir une carte FIJ vétéran
- 🔗 avoir un certificat médical datant de moins d'un an avant la compétition

IMPORTANT ! La participation à l'European Cup vétérans ne rentre pas en compte dans les conditions de participation aux championnats de France, d'Europe et du Monde vétérans.

Si vous n'avez pas de carte FIJ, merci de bien vouloir faire parvenir par mail à natalia.lebelquet@ffjudo.com :

- 🔗 votre numéro de licence
- 🔗 votre photo d'identité numérique sur fond blanc
- 🔗 règlement de 40 € à l'ordre de la FFJDA (soit par chèque, soit par virement)

La FFJDA se charge uniquement des inscriptions sur Judobase, seule structure habilitée à accéder à ce système.

COACH

Dans le cas où vous êtes suivi(e) par un coach sur place, celui-ci devra être inscrit également sur le système de la FIJ JUDOBASE.

Nous vous remercions de bien vouloir nous informer si vous ne participiez plus à cette compétition. En effet, une pénalité de 100 euros est appliquée si JUDOBASE n'a pas été informé et actualisé suite à un forfait. Le montant vous sera refacturé en cas de non-désistement préalable.

Il vous appartient de vous occuper de toutes les formalités relatives au paiement de toutes les prestations (inscription, hôtel, restauration). Toutes les informations sont indiquées dans la plaquette d'information de l'organisateur.

HEBERGEMENT

Aucun hôtel n'est imposé par le règlement de la compétition, mais il est conseillé pour des raisons pratiques d'opter pour les hôtels officiels proposés.

FRAIS DE PARTICIPATION

Le montant des frais de participation se levé à 80€ à payer directement à l'organisateur soit sur place lors de l'accréditation soit par virement bancaire à l'organisateur.

TRANSFERTS

Les navettes à l'arrivée/départ sont assurées uniquement pour les personnes hébergées dans l'hotel officiel.

CERTIFICAT MEDICAL

Merci de nous faire parvenir votre certificat médical daté de moins d'un an avant la compétition.

DOSSARDS

Nous attirons votre attention sur le fait que les dossards sont obligatoires selon la réglementation de la Fédération Internationale de Judo. Il vous appartient de les commander via le site <https://www.mybacknumber.com> ou <https://www.officialbacknumber.com/>.

Le dossard doit être conforme aux règlements actuels de la FIJ sur les judogis qui peuvent être trouvés dans le SOR de la FIJ.

JUDOGI

Les athlètes doivent combattre en portant un judogi approuvé par la FIJ (blanc et bleu) de l'un des partenaires officiels. Vous trouverez la liste des partenaires officiels ici: www.ijf.org/supplier-list

Pour plus d'informations sur les règles du judogi, veuillez-vous référer au SOR de la FIJ https://78884ca60822a34fb0e6-082b8fd5551e97bc65e327988b444396.ssl.cf3.rackcdn.com/up/2023/04/IJF_Sport_and_Organisation_Rul-1682351164.pdf

Le contrôle du judogi se fera avant chaque combat.

NOUS VOUS INVITONS A LIRE ATTENTIVEMENT LA PLAQUETTE POUR PLUS D'INFORMATION.